Les enjeux de la diplomatie préventive dans les situations de triple escalade militaire pouvant mener à un conflit armé

Cas du conflit russo-ukrainien

Viviane M. NAKOULMA

Enseignante universitaire - Fondatrice Conseil Droit international pénal et Gouvernance politique - Membre de l'Equipe de la Chaire UNESCO « Mémoire, Culture et Interculturalité » et du Centre de documentation en relations internationales (CE.DOC.RI) de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon - France

> *Toute paix est enceinte d'une guerre,*
> Héraclite d'Ephèse, philosophe grec, 576-480 av. J.-C.
> Gilles Campagnolo,
> *Les efforts pour « faire la paix » ont transformé les manières de préparer la guerre*
> « Petite histoire sociologique du concept de paix », *Presses Universitaires de France*, Cités, 2006/2, n° 26, p. 145.

Le sujet qui nous interroge, en l'occurrence le conflit russo-ukrainien, anime et déchaine les passions sur fond de crainte d'une régionalisation de sa haute intensité. On le sait, en février 2022, le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine déclarait ceci : « *J'ai pris la décision d'une opération militaire spéciale de démilitarisation et de dénazification de l'Ukraine pour que, libérés de cette oppression, les Ukrainiens puissent librement choisir leur avenir* ». Ce fut une déclaration qui allait précéder l'invasion de l'Ukraine. Ce recours à la guerre fit craindre, dès les premiers jours, un changement de régime politique à Kiev ou un démembrement territorial de l'Ukraine. La seconde prévision trouva, hélas ! un écho empirique. Cette invasion enclencha le début du conflit russo-ukrainien en mettant à mal l'espoir de paix suscité, tant bien que mal, par les traités de Minsk[1].

[1]Pour aller plus loin, lire : Mathieu BOULEGUE, « La guerre dans le Donbass trois ans après les Accords de Minsk 2 », *Revue Défense Nationale*, vol. 809, no. 4, 2018, p. 107-112. Gilles ANDREANI, « Ukraine : vers une guerre sans fin ? », *Commentaire*, vol. 179, no. 3, 2022, p. 662-665. Anne De TINGUY, « L'invasion russe de l'Ukraine », *Dossier « Guerre en Ukraine », Les Dossiers du CERI*, avril 2022.

Toutefois comment aurait-on pu éviter ce conflit et les risques d'escalade actuels ? L'analyse rétrospective ne nous livre que des hypothèses de « ce qui aurait pu être » à travers une confrontation de la théorie scientifique au factuel. Il faut, en tout état de cause, rester prudent…

Le 24 février 2022 marque le début de l'offensive russe, terrestre, maritime et aérienne sur l'ensemble du territoire ukrainien en violation du droit international qui proscrit tout recours à la force dans les relations entre Etats, de l'aveu des dispositions de l'article 2, alinéa 4 de la Charte des Nations Unies[2] ; de surcroît, à une période de grand retour des dépenses stratégiques et des menaces symétriques. Il est besoin de le rappeler, le droit international ne reconnaît la licéité du recours à la force armée que dans les situations de légitime défense individuelle ou collective, en réponse à une agression armée (article 51 de la Charte des Nations Unies) ou d'une résolution du Conseil de sécurité prise en vertu du chapitre VII de cette même Charte.

En cette première année du « tragique anniversaire » du début de l'offensive militaire, une haute responsable de l'Organisation des nations unies (ONU) a notamment averti que l'intensification de la logique militaire dans laquelle se sont inscrits nombre d'Etats repoussait le règlement du conflit, avec un risque réel d'escalade et de détournement d'armes. Le XXI^e^ siècle matérialise un retour du développement des capacités militaires, comme enjeu de puissance. Ainsi que le souligne du reste Argiunès :

> « *La puissance est partout présente dans le monde contemporain* […]. *Elle apparaît dans les rapports de force à l'œuvre sur l'ensemble de la planète, du Moyen-Orient à la mer de Chine et s'inscrit au cœur de la réflexion sur la politique mondiale, et en lien avec toutes ses évolutions. Elle s'immisce dans le vocabulaire de dirigeant, des journalistes comme des chercheurs*[3]. »

S'atteler à une « autopsie » de la prévisibilité du conflit russo-ukrainien devient, dès lors, pour l'observateur des phénomènes internationaux un exercice difficile. Néanmoins, en s'insérant au thème du colloque, la présente réflexion se propose d'examiner les enjeux liés à la réussite de la diplomatie préventive dans les situations d'escalade pouvant mener à des conflits armés, et plus exactement dans le conflit sous étude. Dans quelle mesure est-il soutenable que les Etats impliqués dans le conflit n'auraient pas accordé un intérêt suffisant et effectif à la consigne diplomatique : " *You have to do the right thing at the right time* " ? En d'autres termes, à quel moment la diplomatie préventive n'aurait-elle pas dû échouer à intervenir ? Ce questionnement s'articulera autour de deux temps d'analyse autopsique : d'abord, un conflit autopsié : là où

Dominique MONGIN, « La guerre en Ukraine, une nouvelle crise nucléaire ? », *Esprit*, 2022/7-8 (Juillet-Août), p. 129-139.

[2] « Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies ». Aussi, l'article 24 de la Charte : « Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'acquittant des devoirs que lui impose cette responsabilité le Conseil de sécurité agit en leur nom. Dans l'accomplissement de ces devoirs, le Conseil de sécurité agit conformément aux buts et principes des Nations Unies. Les pouvoirs spécifiques accordés au Conseil de sécurité pour lui permettre d'accomplir lesdits devoirs sont définis aux Chapitres VI, VII, VIII et XII. Le Conseil de sécurité soumet pour examen des rapports annuels et, le cas échéant, des rapports spéciaux à l'Assemblée générale ».

[3] Fabrice ARGIUNES, *Théories de la puissance*, CNRS, 2018, p. 9.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

l'exercice collectif de la diplomatie préventive n'aurait pas dû échouer (I), ensuite un conflit autopsié : chercher les quatre (4) erreurs de la médiation diplomatique (II).

1 Un conflit autopsié : là où l'exercice collectif de la diplomatie préventive n'aurait pas dû échouer

Campons conceptuellement le sujet en nous intéressant à trois disciplines qui s'imbriquent dans la réflexion et la structurent : la polémologie, la diplomatie et la diplomatie préventive qui a pour objectif de proposer une négociation/médiation curative. D'abord, la polémologie s'entend comme l'étude ou la science de la guerre. Il s'agit d'une branche de la théorie des relations internationales, dont l'objet d'étude est la guerre/les conflits dans leurs différentes manifestations. Celle-ci étudie leurs origines, apparition, disparition, réapparition, fonctionnement, mutations. C'est le sociologue Gaston Bouthoul (1896-1980) qui utilisa la notion, après la Seconde Guerre mondiale, pour proposer un nouveau champ d'investigation de la conflictualité. Cette discipline est importante pour comprendre, *inter alios*, les phases décisives d'une crise ; phases sur lesquelles la diplomatie préventive ou la négociation/médiation curative pourrait (devrait) intervenir, afin d'éviter le basculement vers le conflit de basse ou de haute intensité.

Ensuite, la diplomatie et la diplomatie préventive. Si la diplomatie est l'art de représenter, de communiquer et de conduire la politique extérieure d'un Etat ou d'une entité[4], la diplomatie préventive, elle se définit sur un long *curriculum* de prétentions. C'est ainsi qu'elle :

> « *prétend faire autant de place à la détection sociale et à l'intervention précoce dans les relations internationales qu'à la gestion de crise et à la négociation politique. Dans sa forme la plus pure, l'idée tient de la simplicité même ; c'est la raison opposée à la déraison, la paix préférée à la violence. Mais dans la réalité des désordres du monde, la diplomatie préventive est infiniment plus complexe et, à certains égards, controversée* [...][5] ».

Quant à la négociation, la conception prosaïque la présente comme inhérente à la vie, quel que soit le domaine. Elle se retrouve dans le cadre familial, social, de travail, des relations internationales. A notre sens, elle a été inventée pour amener l'homme à faire des choix intersujets en toute logique d'avantages comparatifs. La diplomatie est corrélée à la négociation. Envisagée du point de vue de son résultat, la négociation « curative » (jonction d'une épithète) est un système de prise de décision qui vise la mobilisation des ressources nécessaires, pertinentes et testables par lequel les acteurs

[4] La diplomatie, c'est aussi « informer, représenter, négocier », Paul DAHAN, Diplomates. *Dans le secret de la négociation*, CNRS, 2016, p. 7.

[5] Kevin M. CAHILL, *La diplomatie préventive*, Nil, 2005, p. 33. Aussi : Alice ACKERMANN, "The Idea and Practice of Conflict Prevention", *Journal of Peace Research*, vol. 40, No. 3 (May, 2003), p. 339-347. Michael S. LUND, "Preventing Violent Conflicts : Conflict-Sensitive Development in the 21st Century", *A Study Commissioned by the Conflict Prevention and Reconstruction Unit, Social Development Department,* World Bank, 2004. Sato HIDEO, *Containing Conflict, Cases in Preventive Diplomacy*, Japan Center for International Exchange, Tokyo, 1999. Ragnar NUMELIN, Jean-Louis PERRET, *Les origines de la diplomatie*, Flammarion, 1945.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

s'entendent dans l'optique de lever les divergences d'opinions et d'atteindre un objectif commun. En principe, cette démarche a en vue un dépassement des conflits d'intérêts.

Cette définition se rapproche de la diplomatie préventive[6] pour laquelle nous étudions avec Michael Lund (1995) qu'elle réfère aux actions ou aux institutions qui sont employées pour empêcher que les conflits politiques qui se dressent entre ou dans les nations ne cèdent à l'escalade des forces armées : « *Ces efforts sont nécessaires au moment et aux endroits où les relations internationales ou les politiques nationales existantes apparaissent incapables de contrôler les tensions sans qu'il y ait une éruption de violence.* »

Après cet éventail définitionnel nécessaire à la conceptualisation du sujet, approchons-nous de plus près de la première partie de cette analyse qui non seulement examine l'échec de l'exercice collectif de la diplomatie préventive, mais aussi essaie d'en entrevoir les conséquences. Pour ce faire, il est bon de faire appel à la théorie polémologique de la triple escalade, à travers un emprunt à David Cumin qui l'expose dans son livre intitulé *Stratégies militaires contemporaines*[7]. L'énoncé du concept offre une compréhension du moment favorable pour désamorcer le risque de l'escalade militaire dans une crise.

En effet, il existe un tournant, un moment charnière au cours duquel il aurait été possible d'éviter le basculement vers le conflit interétatique en Ukraine. C'est la période qui a précédé « l'opération militaire spéciale ». La diplomatie préventive et la négociation curative aurait dû prendre place là. Lorsqu'on fait l'autopsie d'un conflit interétatique, à l'image de celui sous étude, au cours duquel la triple escalade a révélé que l'on est passé de l'état de paix à l'état d'exception, de la violence proactive à la violence active, de la guerre dans la population aux crimes de guerre, il est d'une évidence polémologique que la diplomatie préventive et la négociation curative auraient dû intervenir juste après le premier échelon, c'est-à-dire avant le basculement dans l'état d'exception et la violence proactive. Plus concrètement et plus en détail, comment lire la triple escalade dans le conflit russo-ukrainien ?

a) Il y a eu un passage d'un état de droit à un état d'exception. Ce basculement exhibe l'une des caractéristiques majeures de l'escalade militaro-politique. Ce passage peut être caractérisé par le passage à un état de guerre ou à l'introduction de la loi martiale. Dans le cas ukrainen, le 24 février 2022, le jour de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Volodymyr Zelensky annonce l'introduction de la loi martiale et rompt ses relations avec la Russie. Quant au Parlement russe en octobre 2022, il adoptait une loi martiale décrétée par Vladimir Pou-

[6] Boutros BOUTROS-GHALI, dans son Agenda pour la paix, en donne cette définition en précisant qu'elle a pour « objet d'éviter que des différends ne surgissent entre les parties, d'empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert et, si un conflit éclate, de faire en sorte qu'il s'étende le moins possible ». Par conséquent, dans la conception officielle des Nations Unies, la diplomatie préventive peut continuer de s'exercer au cœur même d'un conflit ouvert entre des Etats, y compris lorsqu'il a déjà pris une forme armée. Elle tend alors à le circonscrire, à faciliter le rétablissement de la paix (*Peace-Keeping*) puis à consolider celle-ci (*Peace-Making*). Boutros BOUTROS-GHALI, « Agenda pour la Paix », Nations Unies, 1992. Au contraire, LUND « Michael S. LUND (*loc. cit.*) considère que dès que les armes parlent, la diplomatie préventive a échoué, et on passe au stade de crise.

[7] David CUMIN, *Stratégies militaires contemporaines*, Paris, Ellipse, p. 204.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

tine dans les régions ukrainiennes annexées (Donetsk, Lougansk, Kherson et Zaporijia)[8].

b) La deuxième escalade est le passage d'une violence réactive[9] à une violence proactive autorisée selon le *jus in bello* mais sous l'empire de la Loi de l'humanité. C'est ce qui s'est passé dans le Donbass avec l'état de belligérance des insurgés des oblasts de Donetsk et de Lougansk, et plus encore à partir du 24 février 2022.

c) Enfin, il est possible que la « guerre dans la population » se transforme en « guerre contre la population » à travers un débordement de la contre-guérilla qui peut conduire à des crimes de guerre.

Pour éviter la triple escalade et le basculement vers la guerre interétatique, les discussions doivent prendre place au moment où les renseignements font état d'un possible passage à l'acte de guerre, c'est-à-dire à l'usage d'une violence proactive. Dans l'espèce analysée, ç'aurait dû être avant ou tout juste après l'allocution télévisée du 24 février 2022, dans laquelle le président russe Vladimir Poutine annonçait le début de l'invasion de l'Ukraine. Toute chose qui va se traduire par le bombardement de Kiev, avec l'entrée du corps des troupes massé aux frontières en territoire ukrainien. Une négociation curative aurait dû intervenir dès lors que le corps de troupes russe s'était massé à la frontière russo-ukrainienne et que les renseignements américains étaient informés de la volonté d'une offensive russe. Comment ? Nous touchons à la seconde partie de mon analyse autopsique.

2 Un conflit autopsié : chercher les quatre (4) erreurs de la médiation diplomatique

Il importe d'exercer un discernement sur la nature potentielle d'un conflit qui est sur le point de survenir et sur les conséquences qu'il pourrait engendrer. Le type de radiographie préventive permet d'activer et d'agir sur les leviers indispensables à la neutralisation de son activation. Il faut activer les bons pares-feux. Autrement, les Etats se retrouveront devant une impasse dommageable dans laquelle les parties au conflit seront enfermées… jusqu'à ce qu'elles soient obligées d'en trouver une issue par la prise de conscience de facteurs objectifs et subjectifs. Malheureusement ce travail de discernement *soit a manqué, soit a été négligé, soit n'a pas été voulu dans le conflit russo-ukrainien.* Le politologue américain Zartman, auteur de la brillante théorie de l'« impasse dommageable pour tous[10] » (*Mutually Hurting Stalemate* (MHS)) tient la chandelle à la discussion pour éclairer cette induction[11]. Ainsi, une telle théorie aurait

[8] Il est probable que l'état de droit dont le cadre est la légalité ordinaire dans une division des pouvoirs (et contre-pouvoirs pour la protection des libertés) cède à un état d'exception dans un contexte de légalité extraordinaire avec une concentration des pouvoirs et une restriction des libertés (transfert des compétences des autorités civiles aux autorités militaires ou, du moins, élargissement des pouvoirs de police). Quant à la loi martiale, elle instaure un Etat juridique d'exception dans lequel l'armée va assurer le maintien de l'ordre à la place de la police ou avec le soutien de celle-ci. Le gouvernement instaure la loi martiale, l'armée l'exécute.

[9] La violence réactive se réfère à la notion de légitime défense.

[10] Cette théorie suggère, par exemple, que l'on puisse discerner quel serait le nombre et la nature des victimes et les coûts matériels susceptibles d'être engendrés par le conflit.

[11] William ZARTMAN, "The Timing of Peace Initiatives : Hurting Stalemates and Ripe Moments", *The Global Review of Ethnopolitics*, vol. 1, no. 1, September 2001, p. 8-18. Dans la première note de l'article

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

pu être mobilisée et reste mobilisable pour des crises en cours à l'heure actuelle. Il n'est un secret pour personne que la guerre en Ukraine a des répercussions mondiales avec notamment la mise à mal des économies des Etats, la crise énergétique et les risques de famine[12]. A l'analyse, d'un côté comme de l'autre, l'impact de ce conflit a été sous-estimé, aussi bien par les protagonistes que par les Etats et autres entités impliquées.

En outre, la diplomatie préventive et la négociation curative n'ont pas été suffisamment exploitées[13]. Ce fut une autre erreur. La guerre finit presque toujours par un accord de paix. La guerre coûte, non seulement en vies humaines mais aussi en dépenses d'armement, sans oublier les conséquences dommageables pour l'environnement. La diplomatie préventive n'a pas pu jouer avant la violence ouverte de la Russie contre l'Ukraine, parce que les parties prenantes dans le conflit et les tiers-intervenants se sont prêtés à une stratégie relativement sourde et aveugle.

a) Une stratégie aveugle : parce qu'on a invisibilisé les souffrances qui étaient sur le point de survenir, chez de nombreuses populations, d'abord ukrainiennes, ensuite d'un peu partout dans le monde. Les effets de cette guerre se sont déployés au-delà de l'Europe.

b) Une stratégie sourde : parce qu'on a refusé d'entendre que la guerre n'est pas un jeu. En référence à l'idée de Carl von Clausewitz, dans son ouvrage *De la Guerre* (1832), il fait sens de rappeler que l'un des axiomes de la guerre est lisible dans les incertitudes, les contingences, les hasards impénétrables et les prolongations inopinées qu'elle engendre, du fait de sa nature même. L'officier prussien écrit : « *Dans la guerre plus que dans n'importe quelle affaire du monde, les choses sont différentes de ce qu'on avait imaginé*[14] ».

Par ailleurs, avant la triple escalade militaro politique, il a manqué un médiateur international[15] de la trempe de Churchill ou de Nelson Mandela. Pourquoi un homme ou une femme de la trempe de Churchill ? Il faut voir que ce dernier est admiré, semble-t-il, aussi bien par les Russes que par les Occidentaux. Pourquoi « un » Nelson Mandela ? En l'occurrence, pour le consensus qu'il aurait pu, lui également, susciter. Ce développement pour rappeler que la négociation ou encore la médiation est l'intervention d'un tiers dont la mission est de contribuer au règlement d'un différend, voire

de ZARTMAN, il est exposé : "This article was originally written as a chapter in a book edited by John Darby and Roger MacGinty, Progressing towards Settlement, which will be published in 2002. The book will follow the peace process cycle from violence to post-accord peacebuilding, and contain 26 chapters by leading researchers and scholars currently writing on peace processes", p. 8.

[12]Le Sénégal, comme d'autres pays africains, est fortement dépendant des importations de blé d'Ukraine et de Russie. C'est ainsi que Macky Sall, le président du Sénégal et en exercice de l'Union africaine (UA), a pu soutenir ceci : « Je plaide pour […] que nos partenaires multilatéraux et bilatéraux nous accompagnent ». Fort d'un mandat de l'UA, ce dernier s'est rendu en Russie et en Ukraine. A Sotchi, il a notamment plaidé pour le déblocage du commerce international du blé.

[13]Paul DAHAN, *Diplomates dans le secret de la négociation*, CNRS, 2016. Tangui De WILDE D'ESTMAEL et *al*, *La diplomatie au sein des turbulences internationales*, Presses universitaires de Louvain, 2014, p. 69 (« Les qualités du diplomate moderne », p. 19). Pour aller plus loin, M. A BERCOFF, *L'art de négocier avec la méthode Harvard*, Eyrolles, 2009. Henry KISSINGER, *Diplomatie*, Paris, Fayard, 1996 (1994). W. R. URY, FISHER, *Comment réussir une négociation*, Paris, Seuil, 2006.

[14]Carl Von CLAUSEWITZ (Auteur), Nicolas WAQUET (Traduction), *De la guerre*, Payot et Rivages, 2006, p. 196.

[15]En relations internationales, la médiation internationale est un procédé diplomatique qui vise à faire intervenir notamment un tiers pour la résolution d'un conflit.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

de l' « engendrer ». Elle démarre par l'amorçage du dialogue entre les Etats (ou entre un Etat et un mouvement d'opposition armé), puis s'enclenche par la proposition de solutions. Une telle approche requiert des parties qu'elles tombent d'accord et agissent de concert sur le choix du diplomate/médiateur[16]. Dans le cas contraire, il n'est pas rare que ce type de projet n'aboutisse guère.

Il est attendu du médiateur un certain nombre de qualités[17] : l'empathie, le don de l'écoute, le respect, la fiabilité, l'ouverture, la patience la communication, l'impartialité, une bonne connaissance des causes lointaines et immédiates du conflit, sa capacité à engager les parties à la réflexion/décision[18], et à exercer de l'influence. Celle-ci peut s'originer dans le palmarès à l'actif de la personne ou de l'Etat choisi[19]. L'influence peut provenir du rayonnement spirituel du médiateur, comme dans le cas du Saint-Siège[20] (ex. médiation du Pape). La négociation/médiation ne se substitue pas aux mesures de rétablissement de la paix ou de reconstruction du cadre normatif (qui reste une prérogative des Nations Unies ou des organisations régionales (avec son appui). Elle vise à désamorcer « la bombe ouvrant au conflit » ou à empêcher que les éléments pour la fabriquer ne soient rassemblés.

Enfin, la quatrième erreur qu'il eut fallu éviter, si la négociation curative était advenue, aurait été de minimiser toutes les dérives improductives qui pèsent souvent sur un tel mécanisme. Une bonne médiation/négociation est débarrassée de toute méthode d'humiliation[21] par déni d'égalité ou par stigmatisation. Les ratés diplomatiques sont à éliminer, car ils peuvent conduire à une catastrophe surprise dans le sens de l'aggravation du conflit. Diplomate ou médiateur sont appelés à être des interlocuteurs intègres et à même d'amener les parties à signer un accord de paix, à tout le moins durable.

Pour ce qui est du contenu supposé d'une négociation dans le conflit sous examen, elle aurait pu porter sur :

- Le respect des accords de Minsk à propos d'une autonomie suffisante des Oblasts de Lougansk et de Donetsk ;

[16]Lire Johan GALTUNG, *Transcendance et transformation des conflits : Une introduction au métier de médiateur*, PUPA/AIPCD, Yaoundé 2010.

[17]Raoul DELCORDE, *La diplomatie d'hier à demain*, Mardaga, 2021, p. 11.

[18]En Côte d'Ivoire, dans le conflit post-électoral de 2010-2011 consécutif au second tour de l'élection présidentielle (fruit d'une longue série de dissensions socio-politiques qui font irruption sur l'espace politique ivoirien à la mort du premier président Félix Houphouët-Boigny) où les deux candidats-protagonistes Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo se sont proclamés vainqueurs, l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki a essayé sans grand succès une médiation. En effet, la rébellion et l'opposition ivoiriennes ont affiché progressivement leur déception en invoquant une « crise de confiance » devant possiblement aboutir à une révocation du médiateur.

[19]Il existe la diplomatie des grandes puissances, la diplomatie des moyennes puissances et la diplomatie des petites puissances.

[20]Sur la paradiplomatie, voy. Tangui de WILDE D'ESTMAEL et *al*, *La diplomatie au sein des turbulences internationales*, Presses universitaires de Louvain, 2014, p. 8. Radovan GURA et Gilles ROUET (dir.), *Diplomatie plurielle : Acteurs et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 7, 15 et 21.

[21]Bertrand BADIE, *Le temps des humiliés. Pathologie des relations internationales*, Odile Jacob, 2014, p. 21. Pour l'auteur, l'humiliation est devenue « l'ordinaire des relations internationales ». Rabaisser un Etat, le mettre sous tutelle, le tenir à l'écart des lieux de décision, stigmatiser ses dirigeants sont autant de pratiques diplomatiques qui, de surcroît, se banalisent. Lire, également, Vincent POULIOT, *L'ordre hiérarchique international. Les luttes de rang dans la diplomatie internationale*, Les presses de Sciences Po, 2017, p. 165ss.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

- La défense acceptée par la Russie de démembrement du territoire ukrainien et le retrait total de l'armée russe avec un respect affirmé du respect de son intégrité territoriale ;
- La neutralisation de l'Ukraine, à l'image de l'Autriche en 1955, c'est l'exemple le plus souvent cité par les experts polémologistes ; sans que cela puisse être considéré en soi comme une volonté d'encourager « l'Union eurasienne », qui pourrait être interprétée comme le projet de maintien d'une hégémonie panrusse dans l'espace ex-soviétique (« l'étranger proche »).

L'Ukraine est souvent présentée comme faisant le pont entre l'Est et l'Ouest. Avec le réalisme historique qu'on lui connaît, Henry Kissinger, ancien diplomate américain et secrétaire d'Etat à la sécurité nationale, considère que « l'objectif ultime » à privilégier en vue de la stabilité, même si le contexte actuel est différent, devrait être d'ériger l'Ukraine en « une sorte d'Etat neutre ». Selon ce dernier, au regard de l'Histoire et de la géographie, la Russie est un garant de l'équilibre européen et l'Ukraine une marche vers l'Europe.

La démarche de la présente contribution a tout d'abord situé l'argument général sur la nécessité de la diplomatie préventive et de la négociation/médiation curative comme méthodes d'évitement de conflit, par une prise en charge anticipée des niveaux de l'escalade militaro-politique. Entrer en guerre est une loi aux conséquences dévastatrices. L'Histoire est riche de conflits qui se sont acheminés vers une impasse durable. Les guerres passées ont toutes laissé un avertissement assez sombre aux générations présentes et à venir. Durkheim disait que tout n'est pas contractuel dans le contrat, c'est tout à fait le contraire pour l'avenir de ce que l'analyse appelle le « pacte social international », dont la survie dépend de la bonne foi dans l'exécution des obligations de l'interdiction du recours à la force, de l'interdiction de la guerre de conquête et, bien sûr, de la prévalence du droit sur les passions et appétits territoriaux dans les relations interétatiques.

Le retour de la haute intensité, les menaces cybernétiques, la fracturation de l'ordre mondial et le désordre dans la gouvernance mondiale, la menace latente de l'emploi de la force nucléaire, l'érosion du multilatéralisme, à l'aune de la guerre en Ukraine, l'augmentation du budget de la défense des Etats (ex. Allemagne)[22] interrogent ultimement la vitalité et la viabilité des valeurs acquises par le système international depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Plus avant, et de façon singulière, ces sujets apportent un gain de grande lumière à la pensée d'Emmanuel Kant[23], telle qu'analysée par Gheller[24]. La thèse contemporaine de la paix démocratique comme « germe d'action » du projet kantien était d'abord fondée sur l'examen du contexte sociopolitique européen de la fin du XVIII^{e} siècle et, ensuite, sur l'objectif de mettre fin aux rivalités dynastiques qui obstruaient la voie vers la pacification de l'Europe continentale (qui avait commencé à se redéfinir à la fin de l'époque médiévale, elle-

[22] Les armées françaises devraient disposer de 413 milliards d'euros entre 2024 et 2030, soit un tiers de plus que la précédente LPM (295 milliards d'euros).

[23] KANT (1724-1804), *Projet de paix perpétuelle,* Hachette, édition de 1796.

[24] F. GHELLER, « Le contexte sociopolitique du Projet de paix perpétuelle d'Emmanuel Kant », *Etudes internationales*, 41(3), 2010, p. 341-342.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434

même jugée comme obscure au regard de l'émergence de la raison, du progrès et de la communication).

La pensée kantienne n'entretient aucune ingénuité. Comme le consigne, par ailleurs, Campagnolo, Kant lui-même énonçait que les peuples se rencontrent d'abord en s'affrontant, « mais que là n'est pas leur fin[25] ». Le droit et la politique ont servi tantôt de soupape de sécurité, tantôt de support de règlement des différends entre les Etats avec, il se sait, de très nombreux échecs qui, à une époque ont inexorablement conduit à la disparition de la Société des Nations (SDN). L'Organisation des Nations Unies et les organisations sous-régionales recèlent de nombreux mécanismes en termes de prévention ou de rétablissement de la paix. Dans ce contexte, la diplomatie, en tant que levier indispensable à l'évitement/résolution des conflits, ne semble pas non plus connaître son âge d'or au siècle présent.

Aujourd'hui et davantage demain, la sécurité collective est, *à l'image de l'environnement*, un bien commun à sauvegarder pour les générations futures.

[25] Gilles CAMPAGNOLO, « Petite histoire sociologique du concept de paix », *Presses Universitaires de France*, Cités, 2006/2, n° 26, 145.

Published in : Sous la direction de Roger K. KOUDÉ (dir.), *La guerre russo-ukrainienne : enjeux et perspectives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005434, doi : 10.17184/eac.9782813005434